

# Les logiciels libres au Proche-Orient : le cas de la Syrie

Armelle Nédélec

## 1. Introduction

Longtemps réservés à un public d'initiés, généralement étudiants en informatique, les logiciels libres sont devenus un phénomène de plus en plus important, même pour les profanes, notamment lorsque l'on se penche sur la question cruciale de la fracture numérique et des moyens de la réduire <sup>1</sup>. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) affirme ainsi que « les logiciels libres sont devenus un élément incontournable de l'environnement technologique mondial ainsi que de l'actuel débat sur les technologies de l'information et la politique de développement <sup>2</sup> ». Parmi les initiatives récentes, on remarque que le nouvel ordinateur à 100 dollars dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) soutient la fabrication dans le cadre de ses actions est fourni avec des logiciels libres <sup>3</sup>, décision

---

<sup>1</sup> Cf. notamment Lamiabe, Alexis, *Economie : les enjeux de la fracture numérique*, printemps 2003 (<http://tuxcafe.org/~renee/textes/fracture.pdf>).

<sup>2</sup> Conseil du commerce et du développement – Commission des entreprises et du développement, *Réunion d'experts sur les logiciels libres: conséquences générales et incidences sur le développement*, Genève, 22-24 septembre 2004.

<sup>3</sup> Voir le site du projet [www.laptop.org](http://www.laptop.org) et particulièrement la page expliquant les raisons du choix des logiciels libres pour ce projet : [http://wiki.laptop.org/wiki/OLPC\\_on\\_open\\_source\\_software](http://wiki.laptop.org/wiki/OLPC_on_open_source_software).

qui n'est pas sans incidence sur le coût de la machine proposée aux utilisateurs quand on sait que la valeur des logiciels fournis avec une station personnelle peut valoir près du quart de son prix d'achat <sup>4</sup>.

Au vu de leur importance, surtout par rapport à la problématique du « désenclavement numérique » et de l'indépendance technologique, qu'en est-il de l'utilisation des logiciels libres dans le monde arabe et plus particulièrement au Proche Orient ?

## **2. Logiciels libres et *open source* : éléments de définition**

### *2.1. Définition du logiciel libre*

Sur le site [www.gnu.org](http://www.gnu.org), projet fondateur du mouvement des logiciels libres, la Free Software Foundation rappelle les éléments suivants à propos de la définition du logiciel libre <sup>5</sup> :

« L'expression 'logiciel libre' fait référence à la liberté et non pas au prix. Pour comprendre le concept, vous devez penser à la 'liberté d'expression', pas à 'l'entrée libre'. [...] L'expression 'logiciel libre' fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel. Plus précisément, elle fait référence à quatre types de liberté pour l'utilisateur du logiciel :

- la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages (liberté 0) ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos besoins (liberté 1). Pour ceci, l'accès au code source est une condition requise ;
- la liberté de redistribuer des copies, donc d'aider votre voisin, (liberté 2) ;
- la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations, pour en faire profiter toute la communauté (liberté 3). Pour ceci l'accès au code source est une condition requise. »

Ces remarques appellent quelques commentaires. Que signifie, pour l'utilisateur des TIC, ces différentes libertés revendiquées par les promoteurs des logiciels libres ?

---

<sup>4</sup> Voir le site du groupe de travail « Détaxe » de l'Association des utilisateurs de Linux et des logiciels libres : [www2.aful.org/sections/wikis/detaxe/PageAccueil](http://www2.aful.org/sections/wikis/detaxe/PageAccueil).

<sup>5</sup> [www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html](http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html).

- La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages (liberté 0), c'est la possibilité d'installer un programme sur un nouvel ordinateur, quelle que soit la puissance de la machine acquise par exemple. C'est aussi la possibilité d'utiliser un programme, sans aucune restriction d'aucune sorte vis-à-vis de n'importe quelle personne, groupe de personnes ou nature des activités. Ce point n'est pas sans importance pour le cas qui nous intéresse, à savoir celui de la Syrie soumise depuis quelque temps à un embargo imposé par les Etats-Unis <sup>6</sup>. En effet, le téléchargement de nombreux logiciels gratuits mais non pas « libres » est bloqué lorsque le serveur constate que l'utilisateur est connecté sur le réseau depuis la Syrie <sup>7</sup>.

- La liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à ses besoins (liberté 1). Ensemble de programmes informatiques écrits dans des langages et par la suite presque toujours « compilés » pour être distribués commercialement aux utilisateurs, un logiciel, faute d'accès à son « code source », n'est donc plus modifiable, ni même lisible, y compris pour un expert en informatique. En d'autres termes, il n'est plus possible de suivre son fonctionnement, de savoir par exemple s'il n'installe pas à votre insu une « porte » livrant les informations présentes sur votre ordinateur, à tel ou tel concurrent, à tel ou tel service de renseignement d'un pays étranger (une question qui n'est pas sans importance non plus pour un Etat en conflit ouvert ou presque avec les Etats-Unis). De plus, en bénéficiant de la possibilité d'adapter un logiciel à ses besoins spécifiques ou de le corriger, l'utilisateur peut remédier lui-même à d'éventuels problèmes, sans dépendre de la société éditrice du programme. Cet aspect, qui n'est pas qu'un cas d'école pour un Etat soumis à un embargo économique, prend même une importance capitale par rapport à une stratégie de

---

<sup>6</sup> Dans le cadre du *Syria Accountability Act*, loi votée par le Congrès américain le 11 novembre 2003 et ratifiée le 12 décembre de la même année, la Maison Blanche impose diverses sanctions qui portent notamment sur les exportations de produits américains désormais interdites à l'exception des denrées alimentaires et des médicaments. Elles imposent également un gel des comptes de la Commercial Bank of Syria accusée d'opérations de blanchiment d'argent présumées.

<sup>7</sup> C'est le cas par exemple du langage de programmation Java, gratuit mais qu'on ne pouvait pas télécharger (au 24 avril 2006) à partir d'un fournisseur d'accès syrien. En cas de requête, l'utilisateur voyait s'afficher le message : Export Denied : [www.java.com/fr/](http://www.java.com/fr/).

développement et d'indépendance technologique, notamment à travers l'essor d'un secteur des technologies de l'information dans un pays « en développement ».

- La liberté de redistribuer des copies (liberté 2), et donc de respecter une sorte d'éthique de l'entraide, est à la base du mouvement des logiciels libres. Celui-ci, pour lequel le logiciel n'est pas un bien matériel (commercialisable), considère que la copie de logiciel ne relève pas du « piratage », qu'il n'ôte rien à sa « valeur » mais qu'il lui en donne au contraire en en reconnaissant, par la copie, la qualité. Pour les théoriciens du mouvement des logiciels libres, c'est en fait le type de licence (commerciale) utilisé pour les logiciels qui n'est pas adapté.

- La liberté d'améliorer le programme et de publier des améliorations pour en faire profiter toute la communauté (liberté 3) revient à créer une communauté d'utilisateurs partageant les mêmes besoins, quelles que soient les intentions et la situation des créateurs originaux. On retrouve sur ce point la question de l'indépendance, ou encore de l'autonomie, des utilisateurs, parfaitement perceptible à travers des expériences récentes, telles que la création de versions locales (en l'occurrence chinoise ou iranienne) de Linux.

En plus de ces rappels importants, le site du projet GNU propose une définition claire des différentes licences de logiciels, et des raisons pour lesquelles on peut considérer qu'elles sont, ou non, « libres <sup>8</sup> ». En effet, le langage commun confond souvent logiciels *Freeware* ou *Shareware* (« partagiels » et « gratuits » dans la terminologie canadienne <sup>9</sup>), soit les logiciels du domaine public et les logiciels libres. En réalité, la « liberté » d'un logiciel ne réside pas dans sa gratuité, mais bien dans la possibilité pour tout utilisateur de l'adapter à ses besoins, par lui-même ou avec l'aide d'un intervenant de son choix. Dès lors, un « logiciel libre » peut parfaitement être également un produit commercial. D'ailleurs, les différentes versions de Linux sont commercialisées, et le coût d'un éventuel support technique ne supprime en rien les quatre libertés fondamentales que revendiquent pour eux les partisans du mouvement des logiciels libres.

---

<sup>8</sup> [www.gnu.org/philosophy/categories.fr.html](http://www.gnu.org/philosophy/categories.fr.html).

<sup>9</sup> Cf. le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, [www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html](http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html).

## 2.2. Logiciels libres ou open source ?

Distinguer entre « logiciels libres » et « logiciels à source ouverte » (*open source*) ne se limite pas à une question de traduction, même si une partie du problème tient à l'ambiguïté, en anglais, du mot « free » qui peut signifier aussi bien « gratuit » que « libre ». D'ailleurs, les sites liés au mouvement des logiciels libres ajoutent souvent, spécialement pour les lecteurs anglophones, la précision « free as in freedom ». Ainsi, la Free Software Foundation (FSF) insiste grandement sur le sens à donner au mot « liberté » et sur l'expression « free software » qu'elle suggère de traduire dès que possible pour lever une éventuelle équivoque et permettre à l'utilisateur de mieux s'approprier le concept véhiculé dans sa propre langue. De son point de vue, le logiciel libre est un mouvement social. Il suffit d'ailleurs de lire les textes de Richard Stallman<sup>10</sup>, la grande figure du logiciel libre, son site Web ([www.stallman.org/](http://www.stallman.org/)) ou de l'entendre en conférence, pour comprendre que la liberté réclamée par la FSF ne supporte aucune concession, y compris par rapport à de simples exigences pratiques. En aucun cas, par exemple, elle ne saurait accepter de compromis et associer logiciels libres d'un côté, et « logiciels propriétaires » (c'est-à-dire protégés par un *copyright*) sur le même ordinateur, même si les logiciels libres ne couvrent pas complètement l'ensemble de nos besoins.

Créé en 1998 pour lever les ambiguïtés liées à l'utilisation du qualificatif « free », l'Open Source Initiative (OSI) est un mouvement qui a donné plus d'importance aux aspects pragmatiques du logiciel libre. Pour l'OSI, il faut encourager l'emploi des logiciels libres, non pas pour libérer l'utilisateur des entraves commerciales, mais bien parce que c'est la solution la plus efficace, celle qui permet d'obtenir des programmes de meilleure qualité, plus sûrs. La position de l'OSI vis-à-vis des « logiciels propriétaires » est bien plus souple que celle de la FSF : de son point de vue, il n'y a aucun problème de principe à faire cohabiter, sur un même ordinateur, des logiciels de ce type et d'autres, « libres ». *La cathédrale et le bazar* ou encore *Le chaudron magique*

---

<sup>10</sup> Cf. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard\\_Stallman](http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Stallman).

deux textes <sup>11</sup> d'Eric Raymond, un des théoriciens du mouvement <sup>12</sup>, montrent ce côté pragmatique propre à l'OSI qui insiste moins sur la notion de liberté que sur l'efficacité apportée par le modèle de développement du logiciel libre, fondé sur la participation et la création collective.

La distinction entre ces deux courants n'est pas sans importance. En effet, c'est bien en direction du mouvement de l'*open source*, et non pas vers celui, plus libertaire, de la Free Software Foundation, qu'ont été réalisées certaines ouvertures de la part de sociétés informatiques concurrentes de Microsoft. Pour Netscape, IBM ou encore Sun qui vient de le faire pour son système d'exploitation, adopter le « logiciel à source ouverte » est moins une décision répondant à une réflexion sur le fonctionnement même du marché qu'un moyen efficace de lutter contre l'hégémonie de Microsoft dans le domaine de l'industrie informatique.

### **3. Le logiciel libre en Syrie**

#### *3.1. L'internet en Syrie : un état des lieux*

Le développement de logiciel libre n'est pas imaginable en l'absence d'internet. En effet, c'est celui-ci qui met les programmes à la disposition des utilisateurs et des développeur multiples qui doivent avoir accès, tous, au même réseau. C'est donc internet qui permet l'« efficacité du bazar » pour reprendre la formule d'Eric Raymond.

La participation active de la Syrie au mouvement des logiciels libres est donc conditionnée par les données de l'accès à l'internet dans ce pays. De ce point de vue, il faut savoir que les ordinateurs personnels, jusqu'en 1998 au moins, étaient très chers par rapport au niveau de vie du pays et par conséquent réservés à de grosses sociétés et à une élite. De même, lors de l'arrivée d'internet dans le pays, en 2000, son usage a d'abord été réservé à des sociétés et à des organisations étrangères.

---

<sup>11</sup> Cf. [www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/cathedrale-bazar\\_monoblock.html](http://www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/cathedrale-bazar_monoblock.html) et [www.linux-france.org/article/these/magic-cauldron/magic-cauldron-fr\\_monoblock.html](http://www.linux-france.org/article/these/magic-cauldron/magic-cauldron-fr_monoblock.html).

<sup>12</sup> Cf. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Eric\\_Raymond](http://fr.wikipedia.org/wiki/Eric_Raymond) ou son site personnel <http://catb.org/~esr/>.

En 2001, la constitution de la Syrian Computer Society (SCS) en fournisseur d'accès a permis d'élargir le public des utilisateurs, même si l'accès est resté longtemps officiellement réservé aux ingénieurs et aux docteurs de l'Université. Ces derniers, pour contourner cette limitation, avaient tous ou presque un compte à la SCS, qu'ils aient ou non un ordinateur ! En réalité, chaque compte était utilisé par 3 ou 4 personnes qui se partageaient le temps de connexion et les factures (un phénomène qui a également longtemps faussé en partie les données statistiques sur le nombre d'internautes dans ce pays). Depuis que la Syrian Telecom (STE) a donné à tous les citoyens du pays la possibilité de s'abonner à internet en 2002, et plus encore depuis l'apparition des premiers opérateurs privés, Aya<sup>13</sup> et CEC-SY<sup>14</sup> fin 2005, ces entraves ont disparu et le nombre des internautes n'a cessé d'augmenter. Il n'empêche que les particularités du passage à internet dans la société syrienne expliquent en partie la date de création tardive (2002) du groupe des utilisateurs Linux de Syrie.

De plus, les internautes syriens souffrent de certaines limitations d'accès au réseau. Si celles qui pesaient sur l'utilisation de messageries électroniques gratuites (Yahoo, Hotmail, Maktoob<sup>15</sup>...) ont été levées en 2004, il en demeure d'autres, notamment par rapport à la navigation sur les sites politiques. Certes, ces restrictions ont un caractère largement théorique car la première et la principale information que se passent les internautes syriens porte sur les manières de contourner les différents interdits locaux<sup>16</sup> ! Mais il en est d'autres, qui sont moins visibles pour l'utilisateur ordinaire mais beaucoup plus gênantes pour les développeurs et ceux qui veulent participer à des projets internationaux, y compris dans le domaine du logiciel libre.

D'une certaine manière, on pourrait résumer le développement d'internet en Syrie en disant que les fournisseurs d'accès locaux ont travaillé comme s'ils géraient un réseau privé d'entreprise : ils ont fermé

---

<sup>13</sup> Cf. [www.aya.sy](http://www.aya.sy)

<sup>14</sup> Cf. [www.cec.sy](http://www.cec.sy).

<sup>15</sup> Créé en 1998, le portail d'origine jordanienne spécialisé sur le secteur de la messagerie électronique en arabe, [maktoob.com](http://maktoob.com), revendiquait dès juin 2001 plus d'un million d'abonnés (soit le tiers des internautes arabes à cette époque).

<sup>16</sup> Pour plus d'information sur ces techniques, voir l'article d'Ethan Zuckerman « Comment blogger de manière anonyme ? » sur le site de Reporters sans frontières : [www.rsf.org/article.php3?id\\_article=14980](http://www.rsf.org/article.php3?id_article=14980).

tous les accès et n'ont laissé ouvert que ce qui, de leur point de vue, était strictement nécessaire. Ainsi, les protocoles « http » et « https », qui permettent l'accès aux sites web normaux et sécurisés, sont-ils ouverts, même si certains sites sont bloqués. Il en va de même pour les protocoles « SMTP » et « POP3 », qui permettent l'envoi et la réception des courriers électroniques : ils sont ouverts aux utilisateurs syriens, mais uniquement à partir des fournisseurs de services informatiques (ISP) locaux. En revanche, il n'est pas possible, en Syrie, de transférer des fichiers par le protocole du web le plus courant, à savoir l'échange de fichiers par « ftp ». Également, certaines applications d'entreprise (Lotus Notes par exemple) ne peuvent communiquer en réseau externe.

En ce qui concerne les logiciels libres, et tous les projets internationaux d'échange et de développement dans ce domaine, deux protocoles indispensables sont bloqués, à savoir, celui qui permet la connexion sécurisé à un ordinateur distant (« ssh »), et celui qui permet de se connecter au logiciel de développement collaboratif le plus utilisé dans le monde du logiciel libre : CVS. Avec pour résultat que les Syriens peuvent consommer des logiciels libres, mais sans participer à leur production<sup>17</sup>. Des évolutions récentes sont tout de même encourageantes dans la mesure où les restrictions portant sur ces deux protocoles ont été partiellement levées durant le dernier trimestre de l'année 2005, au moins en ce qui concerne certains fournisseurs d'accès : la SCS (renommée en 2006 en Alooka<sup>18</sup>, « La Première ») et les nouveaux acteurs, AYA et CSC-SY, plus proches du fonctionnement attendu d'un acteur véritablement privé. Quant aux Télécoms syriens, il continuent de bloquer ces accès pour les clients utilisant une connexion par modem et pour les premiers clients de l'ADSL.

### *3.2. Un projet fédérateur : Arabeyes*

Il est impossible d'étudier la situation des logiciels libres dans le monde arabe, et de s'intéresser à leurs acteurs, sans croiser sur sa route, à un moment ou à un autre, des membres du projet Arabeyes<sup>19</sup> dont le principal objectif est l'arabisation de Linux. Il ne s'agit pas seulement

---

<sup>17</sup> Pour mieux comprendre comment un utilisateur de l'internet syrien peut vivre cette situation, le blog d'Ayman Hourieh <http://aymanh.com/> est riche d'informations.

<sup>18</sup> [www.alooka.sy](http://www.alooka.sy).

<sup>19</sup> [www.arabeyes.org](http://www.arabeyes.org).

d'un groupe d'utilisateurs, d'une communauté de passionnés, mais bien d'un projet de travail auquel participent, selon leur compétences, des volontaires travaillant à l'arabisation des différentes versions de Linux. Leurs travaux comprennent la traduction des logiciels, mais également le développement de programmes, leur modification dans certains cas, la création de polices de caractères arabes, la traduction de la documentation, etc.

Souvent, ils agissent à titre individuel, mais on trouve parfois des organisations qui participent le temps d'un projet. Ce fut par exemple le cas lorsqu'une équipe de la KACST (King Abdul Aziz City for Science and Technology <sup>20</sup>, est intervenue, à l'occasion d'une traduction, en juin 2004 <sup>21</sup>.

Malgré les restrictions imposées dans leur pays à certaines fonctionnalités d'internet, les Syriens ont réussi à participer au projet collectif Arabeyes, mais ils sont longtemps restés dépendants de la bonne volonté d'un autre contributeur à qui ils ont fait parvenir leurs fichiers modifiés pour qu'il les intègre en utilisant les outils de travail d'Arabeyes. Il est difficile de connaître exactement le nombre de contributeurs par pays, car les personnes participant au projet précisent rarement leur nationalité ou même seulement leur lieu de résidence. Seuls quelques-uns d'entre eux collaborent de manière continue ; les autres le font lors de leurs périodes de loisirs et peuvent parfaitement « disparaître » ensuite.

Il est intéressant de noter que ce groupe de travail qui n'est pas professionnel héberge toutefois un programme destiné à fournir l'heure des prières quel que soit l'endroit du monde où se trouve l'internaute. Arabeyes précise également qu'un de ses objectifs est d'écrire le Coran sur Linux, et qu'il agit ainsi auprès du consortium de l'unicode <sup>22</sup> pour pousser à l'intégration de nouveaux caractères arabes nécessaires à cette opération. Cette intégration d'objectifs religieux à un projet par définition technique peut déconcerter, en particulier ceux qui proviennent d'une culture différente, où la religion est tenue à l'écart de ce domaine. Mais il faut savoir que cette interaction entre religion et

---

<sup>20</sup> [www.kacst.edu.sa](http://www.kacst.edu.sa).

<sup>21</sup> <http://lists.arabeyes.org/archives/doc/2004/June/msg00238.html>.

<sup>22</sup> Le standard Unicode (Norme internationale ISO 10646-2) est un mécanisme universel de codage de caractères. Il définit une manière cohérente de coder des textes multilingues. <http://unicode.org/>.

technique, entre tradition et modernité, est vécu très différemment dans la région, quelle que soit la religion concernée d'ailleurs : la photo de la vierge peut ainsi parfaitement être le fond d'écran d'un administrateur du système d'un fournisseur d'accès, alors qu'un autre s'absentera à l'heure de la prière musulmane !

D'après les archives de la liste de discussion d'Arabeyes que nous avons pu consulter, il semble bien que c'est à travers ce projet qu'ont pu avoir lieu les premiers contacts de ce qui deviendra par la suite le groupe d'utilisateur Linux de Syrie <sup>23</sup>.

### *3.3. Le groupe d'utilisateur Linux*

Créé en février 2002, ce groupe d'utilisateurs Linux s'est d'abord réunis pour promouvoir l'idée de « logiciels à source ouverte <sup>24</sup> ». Depuis la conférence de mars 2005 et la venue de Richard Stallman, ils constituent maintenant un groupe d'utilisateurs GNU/Linux (GNU étant le projet de Richard Stallman, Linux celui de Linus Torvald, plus orienté *open source*) et parlent maintenant de « logiciels libres et à source ouverte <sup>25</sup> ». Ils poursuivent principalement un travail collectif autour de Linux et cherchent à diffuser la « philosophie » des logiciels libres. La partie la plus active de leurs activités tourne autour de la liste de discussion où les utilisateurs de Linux échangent des techniques, résolvent d'éventuels problèmes d'installations ou de connexion aux différents fournisseurs d'accès syriens (on y trouve également différentes techniques pour contourner les limites, techniques ou autres, imposées à la navigation sur le réseau depuis la Syrie). Un cours permettant de préparer la première partie de la certification Linux a également été traduite en arabe par les membres du groupe et est disponible sur leur site.

Certains d'entre eux, qui bénéficient d'une connexion rapide à haut débit, fournissent aussi régulièrement aux librairies spécialisées proches de la faculté d'informatique de Damas et d'Alep des versions récentes de Linux que le réseau syrien ne permet pas de télécharger pour les raisons précédemment évoquées (voir *supra*).

---

<sup>23</sup> <http://lists.arabeyes.org/archives/doc/2001>.

<sup>24</sup> Expression traduite en arabe par *al-barmajyyât maftûhat al-masdar*.

<sup>25</sup> Expression traduite en arabe par *al-barmajyyât al-hurra wa maftûhat al-masdar*.

C'est malgré tout une initiative qui a du mal à trouver son rythme. A la suite de plusieurs tentatives pour créer un site web <sup>26</sup>, et en raison de ce qui a pu apparaître comme une volonté de main-mise sur les activités du groupes, certains contributeurs ont préféré prendre leurs distances vis-à-vis de ce qu'il considèrent comme « un groupe d'utilisateurs fantômes ». Il est vrai que la communication ne se fait pas toujours très bien par internet, les Syriens, comme bien d'autres dans cette région, ayant toujours une préférence pour un échange direct, par le téléphone portable par exemple. Les décisions prises en réunion sont mal répercutées par la liste de discussion, ce qui peut donner l'impression à ceux qui ne font pas partie du petit groupe qui participent physiquement aux assemblées que les activités sont très réduites.

En définitive, la rencontre avec les animateurs de Nosstia et, à la suite de cela, l'organisation de conférences a certainement beaucoup plus fait pour le développement du logiciel libre en Syrie que les autres activités du groupe.

#### *3.4. Nosstia et les ateliers sur les logiciels libres.*

Nosstia <sup>27</sup> (The Network of Syrian Scientists, Technologists and Innovators Abroad ) se présente comme une ONG composée de Syriens travaillant à l'étranger désireux de transmettre à leur pays d'origine les compétences acquises au cours de leur parcours professionnel. A l'origine du premier atelier sur les logiciels libres organisé en Syrie en mars 2004, Nosstia a collaboré avec le groupe d'utilisateurs Linux lors de la tenue du second, en mars 2005.

Il ne s'agit pas d'émigrés politiques mais au contraire de personnes bénéficiant de certains contacts avec les cercles du pouvoir. Rétrospectivement, on comprend que c'est l'évolution de la manière dont ont été perçus les logiciels libres au sein de l'association qui a permis que celle-ci ait pu être en mesure de s'en faire un porte-parole efficace auprès des instances décisionnelles locales.

A l'origine du premier atelier, on trouve un doctorant syrien de l'université de Caen, qui a pu mener à bien une initiative considérée, par certains de ses partenaires au sein de l'association, comme un enfantillage, un simple jeu pour étudiants en informatique. Placée

---

<sup>26</sup> [www.linux.org.sy](http://www.linux.org.sy).

<sup>27</sup> [www.nosstia.ca](http://www.nosstia.ca).

sous l'égide du ministère de l'Information syrien, une grande partie des présentations se sont limitées au discours stéréotypé d'institutions gouvernementales. Les différents responsables informatiques des sites développés par les journaux syriens sont venus pour expliquer qu'ils avaient bien des projets..... mais rien de concret, qu'on leur demandait de parler de logiciels libres mais qu'ils n'avaient pas la moindre idée de quoi il retournait ! D'ailleurs, à l'exception du représentant du principal quotidien local, *Tishreen*, capable de tenir un discours cohérent sur ces nouvelles technologies, force est de reconnaître que la plupart des intervenants n'étaient pas vraiment au fait des innovations dans le domaine des logiciels libres comme dans les autres d'ailleurs....

Cet atelier, qui avait en réalité des allures de conférence, a néanmoins été un succès, grâce aux intervenants étrangers et plus spécialement ceux participant au projet Arabeyes venus de Dubaï ou d'Égypte, ainsi qu'une délégation du groupe d'utilisateurs Linux de Jordanie. Leurs témoignages, leur dynamisme, ont fait que cet atelier s'est transformé en un véritable événement local, au regard de ce que l'on peut observer d'ordinaire en Syrie. Les discours officiels ont vite laissé place à des présentations plus dynamiques, faites par adeptes de la « philosophie » du logiciel libre et des enseignants qui ont réussi à convaincre les auditeurs les plus réticents des avantages pour les universités d'un choix technologique permettant aux étudiants syriens de s'initier aux techniques de développement des logiciels, tout en participant à des projets de développement à une échelle internationale. Néanmoins, les conclusions de cet atelier restaient que lorsqu'il s'agissait d'adopter une approche professionnelle les « logiciels propriétaires », à savoir les logiciels protégés par un *copyright*, étaient incontournables.

Après le relatif succès de cette première rencontre, le second atelier, en 2005, avec la venue de Richard Stallman en personne, a représenté un moment important pour le développement des logiciels libres en Syrie. Pour cet événement, qui a rempli la salle de conférence de la prestigieuse bibliothèque nationale Al-Assad, le rapport final diffusé par Nosstia parle d'une assistance estimée à 400 personnes (pour une salle susceptible d'en accueillir 280 !). En effet, la photo de l'atelier présente sur le site<sup>28</sup> (un cliché pris depuis le milieu de la salle) confirme la présence d'un public nombreux, composé pour l'essentiel de jeunes

---

<sup>28</sup> [www.foss2005.org](http://www.foss2005.org).

gens, étudiants ou récemment diplômés. (D'ailleurs, les personnes les mieux installées dans la société qui, comme le veut la coutume dans la région, étaient arrivées en retard ont dû rester debout faute de place ! Il est également intéressant de remarquer que, contrairement à certaines idées reçues, un bon tiers de l'assistance était composé de femmes, voilées ou non.)

Pour bien des auditeurs, « la présentation de Richard Stallman était la meilleure [qu'ils aient] jamais entendue <sup>29</sup> ». Il est vrai que Richard Stallman est un professeur comme on en rencontre peu dans les universités syriennes ! Son allure « hippie » et en particulier ses longues mèches de cheveux avec lesquelles il n'a pas arrêté de jouer pendant son intervention, ont posé beaucoup de problèmes aux cameramen de la télévision syrienne persuadés d'avoir à faire à un fou furieux ! Quant à son intervention, totalement dédiée à l'idée d'utiliser des logiciels libres pour développer sa propre liberté, force est d'admettre qu'un tel discours n'est pas courant en Syrie. Dans un article publié le 31 mars 2005 sur le site « Open for Business », il précisait le sens de ses propos à cette occasion en ces termes : « Début mars, j'étais en Syrie. Comme la Syrie n'est pas une démocratie et qu'il n'y a pas de liberté d'expression, j'ai mis l'accent sur la comparaison entre les logiciels libres et l'expression libre <sup>30</sup>. » Un tel discours, qui a plu à l'assemblée presque autant que son *anti-bushisme*, permet de saisir tout ce que l'utilisation des logiciels libres peut avoir de subversif : où pourrait-on entendre en Syrie, sinon dans une réunion publique à propos de questions technologiques, des propos aussi directs ?

Les autres interventions de participants venus de l'étranger ont été plus classiques, mais elles ont également révélé d'autres faces des logiciels libres. Un membre de l'UNCATD (United Nations Conference on Trade and Development) a ainsi présenté un rapport sur le *e-commerce* et le développement, un autre orateur, une étude réalisée en Afrique sur l'intérêt des logiciels libres pour élargir l'accès du public aux nouvelles technologies. Dans l'esprit des idées actuellement défendues par les Nations unies, les échanges ont souligné l'intérêt des logiciels libres

---

<sup>29</sup> Final report – FOSS 2005 Nosstia - <https://group.lpi.org/publicwiki/pub/Operations/Resources/FinalReport.pdf>

<sup>30</sup> Article original publié sur le site Open for Business. Traduction publiée le 31 mars 2005. [http://domainname.com/traductions/stallman\\_ofb\\_31\\_mars\\_2005.html](http://domainname.com/traductions/stallman_ofb_31_mars_2005.html).

pour les pays en voie de développement dans la mesure où ils leur permettent de créer leur propre secteur informatique et de devenir eux-mêmes producteurs de technologies nouvelles, et non plus seulement consommateurs. Ce discours, vantant les mérites de l'indépendance vis-à-vis des pays étrangers (et exportateurs de technologie), ne pouvait, bien entendu, que rencontrer un écho favorable chez les dirigeants syriens, surtout lorsque Richard Stallman soulignait l'urgence de mettre un terme à la « colonisation » par les multinationales américaines.

Un autre temps fort de ce second atelier fut la présentation d'une trentaine de candidats locaux à la certification Linux, examen qui s'est déroulé dans une salle de la Syrian Computer Society. Pour la première fois ce jour-là, il était devenu possible à un Syrien de se voir délivrer, sans quitter son pays, une certification technique de niveau international (toutes les autres qui ont une valeur professionnelle ne sont pas disponibles sur place, car soumises à l'embargo américain). Comme la LPI (Linux Professional Institute <sup>31</sup>) n'est pas constituée en société commerciale et ne dépend pas de la loi américaine sur ce point, il n'y avait pas d'obstacle à la création de centres en Syrie. Pour comprendre l'importance de pouvoir passer un tel examen sur place, il faut savoir que ces certifications sont au moins autant demandées par les employeurs syriens comme occidentaux que des diplômés universitaires et que pour beaucoup de jeunes syriens, cette course à la certification est le seul moyen d'avoir des diplômes mondialement reconnus.

La présentation de Thomas Gareth Bowker a été le dernier grand moment de l'atelier. L'orateur, qui avait choisi de parler de la téléphonie par internet, a commencé par essayer d'utiliser ses outils de travail habituel pour préparer sa démonstration. C'est alors qu'il a découvert les limites imposées par les autorités locales à la navigation sur le réseau syrien, avant d'apprendre que ce type de communication était également illégal dans le pays ! Après réflexion, et compte tenu des risques, il a pris la décision de ne pas assurer la présentation qu'il avait prévue et de la remplacer par une autre, faite conjointement avec Karin Kosina, membre de la FSF Europe (Free Software Foundation Europe) sur les contraintes techniques rendant impossible le travail à partir de logiciels libres et leur développement en Syrie, à savoir le blocages

---

<sup>31</sup> [www.lpi.org](http://www.lpi.org).

des protocoles « ssh » et « cvs » sur le réseau syrien. Contrairement à leurs appréhensions, les deux orateurs n'ont pas été inquiétés et ils ont même reçu une nouvelle invitation, trois mois plus tard, à l'occasion d'une conférence à Alep ! En revanche, le rapport final de Nosstia ne signale pas l'incident. Revenant sur cette expérience sur son blog (dans un article qui n'est plus en ligne désormais), il explique qu'il aurait demandé aux organisateurs de la conférence si cela posait un problème sérieux d'aborder dans le cadre de cette réunion une chose comme la téléphonie par internet, illégale du point de vue juridique syrien. Il lui fut répondu que non dans la mesure où il s'agissait d'un discours scientifique <sup>32</sup> !...

Toutefois, cette présentation, décidée au dernier moment, a eu le grand mérite de délier les langues. La question des limitations vis-à-vis de certains protocoles avait déjà été allusivement abordée lors de la présentation de Richard Stallman, mais, cette fois-là, les questions de l'assemblée ont fusé. Quelqu'un dans l'assistance a même publiquement interrogé les orateurs sur les éventuelles techniques pour contourner les restrictions syriennes. Pour leur part, les responsables de Nosstia ont demandé aux intervenant de rédiger un document leur permettant d'argumenter leur demande auprès des autorités compétentes pour qu'elles lèvent leur interdiction <sup>33</sup>.

Cette présentation donnée lors de ce second atelier, et le *lobbying* de Nosstia, ont-ils joué un rôle décisif dans l'autorisation de ces protocoles, donnée fin 2005, du moins en ce qui concerne les fournisseurs de service privés ? On peut estimer qu'il y a eu en fait une combinaison de facteurs favorables. L'action de Nosstia, certes, mais aussi l'achèvement du projet PDN (Projet de restructuration de l'infrastructure des télécommunications syriennes afin de permettre le développement de l'internet à haut débit ) avec la mise en place d'une véritable infrastructure locale pour internet, l'arrivée de fournisseurs privés également, et enfin le fait que ces protocoles naguère interdits sont nécessaires sans doute à l'élaboration collective des logiciels

---

<sup>32</sup> [www.tbq.com](http://www.tbq.com). La disparition de ce billet est peut-être le résultat d'une demande en ce sens, mais tout aussi bien la conséquence d'un problème d'archive. Il reste qu'il est possible d'évoquer ce type de problème en Syrie, y compris, même si c'est plus difficile, devant des étrangers, mais de là à l'écrire !...

<sup>33</sup> <http://kyrah.net/advocacy/articles/report-inet-policies.pdf>.

libres, mais également à bien d'autres échanges internationaux sur le réseau, qu'ils soient universitaire ou bancaires par exemple. D'ailleurs, lorsque la Syrian Computer Society a présenté le projet PDN en juin 2005), le sujet a été une fois de plus abordé, et cette fois encore par la jeune génération chargée de mettre en place des systèmes sans disposer des outils nécessaires pour le faire.

### *3.5. L'université d'Alep et l'Agence universitaire de la francophonie*

Parallèlement aux initiatives qui viennent d'être évoquées, il faut également mentionner l'action de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) qui mène depuis un certain nombre d'années une politique de promotion des logiciels libres dans la région. Les différentes manifestations qu'elle a pu organiser au Liban sur cette question n'ont jamais vraiment suscité un grand intérêt, mais il est vrai que l'usage du français dans le monde de l'informatique est un handicap presque impossible à surmonter dans une région où l'apprentissage de l'informatique passe nécessairement par celui de l'anglais.

De plus, l'annonce de la « Première conférence nationale sur les logiciels libres », tenue à Alep à l'initiative de l'AUF en juin 2005, était difficile à accepter pour les militants syriens du logiciel libre, que ce soit ceux de Nosstia ou du groupe d'utilisateurs GNU/LINUX. Certes, eux-mêmes avaient parlé, à propos de leurs manifestations, d'« ateliers », mais ils ne pouvaient qu'être irrités de voir leur rôle précurseur totalement passé sous silence. L'inévitable rivalité entre Alep et Damas a également pu jouer un rôle... Il reste que la démarche de l'AUF était très maladroite.

La conférence fut malgré tout une réussite, avec un public nombreux pour des rencontres qui se déroulaient parfois assez tard, signe indubitable de l'écho particulier que la question des logiciels libres rencontre en Syrie. Certains conférenciers invités lors de l'atelier de mars 2005 étaient à nouveau présents, à commencer par Karim Kosina et Thomas Gareth Bowker, qui avaient pourtant publiquement évoqué les problèmes des blocages de l'internet en Syrie quelques mois plus tôt. Mais on a pu noter également la présence de jeunes orateurs, en fait des membres du groupe Linux passés du rôle de « consommateurs » de logiciels libres à celui de « producteurs », avec tout ce que cela signifie par rapport à l'intégration, en Syrie, de ces techniques.

A l'occasion d'une des interventions, celle de Nabil Nasser <sup>34</sup> sur le *e-gouvernement*, on a pu se rendre compte que le gouvernement syrien avait officiellement mis en route différents projets. Le travail de promotion mené par les militants du logiciel libre, avec le « soutien » si l'on veut de l'embargo américain, portait donc ses premiers fruits ! Sans doute, n'y-a-t-il pas encore en Syrie une véritable décision politique en faveur des logiciels libres, comme c'est le cas dans d'autres pays <sup>35</sup>, mais, au moins, leur utilisation est possible lorsque la situation l'exige.

### *3.6. Ceux qui en font sans le savoir*

Beaucoup de gens utilisent des logiciels libres sans en faire un choix réfléchi mais tout simplement parce qu'ils font partie de la panoplie des outils indispensables dans leur domaine d'activité. Ainsi les logiciels libres sont-ils présents de façon majoritaire dans l'infrastructure d'internet. Le serveur web Apache, développé sur ce standard, est utilisé par 70 % des serveurs dans le monde. La majorité des serveurs gérant le courrier électronique utilisent également des logiciels libres, que ce soit qmail, sendmail ou postfix. Les outils de consultation des courriers électroniques à travers le web qu'utilisent les hébergeurs de sites Web sont souvent libres, même si on ne le précise pas toujours à l'utilisateur final.

Fort logiquement, les fournisseurs d'accès internet (FAI) actifs en Syrie se conforment à cette règle. A l'origine de cette situation – que l'on retrouve dans la plupart des sociétés de ce type – la démarche classique d'une société achetant matériel et logiciels à des prestataires de service parfaitement connus sur le marché : en fait, une grande partie des logiciels fournis par ces derniers étaient des logiciels libres.

Les directions des FAI sont rarement convaincues du bien-fondé de l'utilisation des logiciels libres et, en première attitude, elles privilégient en général d'autres choix. En revanche, les ingénieurs qui travaillent à partir de ces logiciels sont bien plus intéressés. Travailler sur un tel standard technique leur permet en effet d'intervenir directement sur

---

<sup>34</sup> Consultant pour l'e-gouvernement auprès de plusieurs ministères syriens, dont le ministère de l'Information.

<sup>35</sup> Voir notamment le décret du 28 décembre 2004 au Vénézuéla. [www.gobiernoenlinea.gob.ve/docMgr/sharedfiles/Decreto3390.pdf](http://www.gobiernoenlinea.gob.ve/docMgr/sharedfiles/Decreto3390.pdf)

les logiciels qu'ils ont implantés dans leurs systèmes, sans attendre un hypothétique support technique venu de l'étranger.

La situation d'embargo imposé au pays ne fait que conforter cette tendance, car il est quasiment impossible de télécharger depuis le territoire syrien certains logiciels avec leurs corrections. C'est d'ailleurs à la suite d'un problème de ce type que la STE (le FAI du ministère des Télécommunications) a installé le système d'exploitation libre FreeBSD sur ses serveurs SUN. En effet, s'il reste encore possible pour un acheteur syrien de contourner l'embargo et se fournir, sur les marchés spécialisés de Dubai, d'Amman ou de Beyrouth, en matériel électronique tels que les serveurs, ceux-ci sont livrés sans le moindre support technique, et sans logiciels. Or, pour tout FAI, la sécurité est une priorité absolue, qui exige des corrections adaptées à chaque situation, que le fournisseur travaille à partir de logiciels libres ou non. Mais alors que la situation est sans remède avec une société américaine qui n'est pas en mesure, légalement, de fournir les corrections nécessaires, une solution développée à partir d'un logiciel libre s'avère bien plus intéressante dans la mesure où des corrections du logiciel peuvent toujours être récupérées à partir d'un pays ne pratiquant pas l'embargo.

#### **4. Les enjeux pour la Syrie**

A l'évidence, certains aspects du discours développé par les adeptes du logiciel libre sont loin de déplaire aux autorités syriennes qui, malgré les difficultés, sont certainement les plus réceptives dans la région aux arguments en faveur des logiciels libres ou à sources ouvertes. D'ailleurs, quand on garde présent à l'esprit les entraves résultant de l'embargo sur les produits de haute technologie et sur la plupart des logiciels commerciaux américains, on comprend que les libertés énoncées par la Free Software Foundation (FSF) puissent intéresser ceux qui ont la charge d'assurer, dans ce contexte difficile, le développement de l'internet local. Le projet PDN, qui devait construire l'infrastructure locale dans ce domaine a ainsi été bloqué, pendant trois ans, faute de certains matériels qu'il n'était pas possible d'importer dans le pays. Aujourd'hui encore, les responsables doivent traiter avec toute une panoplie de fournisseurs susceptibles de leur vendre les serveurs et les autres équipements nécessaires. Aux techniciens locaux, ensuite, de travailler avec des matériels qui ne sont pas nécessairement

totallement compatibles !... Alors qu'il reste impensable d'imaginer pouvoir se passer des multinationales de l'informatique pour ce qui est de la question du *hardware*, en ce qui concerne les logiciels, faire le choix d'une solution ouverte, « libre », offre la possibilité d'utiliser un outil sur lequel on possède une maîtrise totale. Et ce n'est pas pour rien que des pays tels que l'Iran et la Chine ont consacré officiellement des efforts pour assurer le développement d'une version localisée de Linux.

En observant la situation syrienne de plus près, on constate cependant que les institutions qui utilisent les logiciels libres relèvent plus de la « philosophie » *open source* que de celle de la FSF, à savoir qu'elles utilisent « le logiciel libre parce que c'est l'outil le mieux adapté à leur situation actuelle, mais, sauf exception, pas par philosophie ». Il serait d'ailleurs difficile de trouver dans le pays des entrepreneurs prêts à accepter l'idée que l'on peut « vendre du gratuit ». De surcroît, il est difficile de faire admettre la nécessité d'investir financièrement dans un support technique adapté dans un pays où, pour moins d'un euro, on trouve des copies illégales de n'importe quel logiciel ou presque, et où l'utilisateur est habitué à « faire avec » les problèmes... Dans bien des petites sociétés, les responsables ne savent même pas qu'un logiciel, une fois acquis, réclame des mises à jour constantes ; quant aux plus grandes, leurs seules questions tournent autour du poids commercial que représentent les sociétés spécialisées dans le logiciel libre, sociétés qui, de plus, à l'exception de quelques grandes sociétés distributrices de Linux, ne font pas de marketing et n'améliorent pas leurs chances de distribution en distribuant des commissions.

Ce contexte est en train d'être modifié par l'arrivée d'une nouvelle génération, formée à l'ingénierie des logiciels, qui cherche l'occasion d'apprendre, de nouer des contacts à l'étranger... Cette formation logicielle n'a été ouverte à l'université de Damas que depuis la fin des années 1990. Auparavant, les ingénieurs diplômés localement avaient davantage une formation d'électroniciens. Tout oppose ces deux formations comme le rappelle Jon Anderson <sup>36</sup> à la différence du premier groupe, les derniers nommés estiment que les problèmes ont toujours une solution et ce sont eux qui, en général, osent intervenir

---

<sup>36</sup> Anderson, Jon W., « Studying IT in the Middle East: Some methodological considerations », GREMMO-CEMAM Workshop « La société d'information au Proche-Orient : du local au global » IFPO- Amman, Jordanie 25-26 Septembre 2004).

dans les conférences en posant les « questions qui fâchent », eux qui pensent qu'il y aura toujours un moyen de contourner un blocage. C'est généralement ce type de profil qu'on retrouve en Syrie dans les groupes d'utilisateurs Linux. Si leur rôle est clairement indispensable vis-à-vis des objectifs officiels, à savoir le développement d'un secteur national des TIC, on peut se demander si les autorités politiques sont prêtes à répondre aux questions que cette génération ne manquera pas de poser...

Là où il reste impensable de critiquer ouvertement les blocages de l'internet, pour de prétendus impératifs de sécurité, on peut tout de même le faire, au nom de la technologie. D'ailleurs, il n'y a aucune restriction à la libre circulation des outils informatiques. Sans doute, leur maniement requiert-il une formation technique, au moins un savoir-faire, mais n'est-ce pas un rôle que remplissent les cafés-internet ? D'ailleurs, la législation syrienne relative à ces lieux particuliers oblige, en principe, leurs gérants à inclure un ingénieur informatique dans leur personnel.

Dans le même ordre d'idées, force est de constater que c'est parce qu'il parlait de technique que Richard Stallman a pu évoquer la question de la liberté d'expression. De même, si Karin Kosina et Thomas Gareth Bowker ont pu parler des blocages de l'internet syrien sans encourir les foudres des services de sécurité, c'est bien parce que la question avait été présentée à partir de l'angle technique. Il reste que cet aspect, dans le cas des logiciels libres en particulier, induit ceux qui s'y intéressent à ouvrir des questionnements plus vastes. D'une manière très concrète, l'arabisation des logiciels libres suscite une collaboration évidente avec les spécialistes qui travaillent sur l'hébreu, les deux langues partageant au moins un problème, celui de l'écriture de droite à gauche.

Les difficultés que rencontre la Syrie pour se tourner davantage vers les logiciels libres ne se limitent pas à une question de culture politique. Un autre aspect du problème est que, pour l'instant tout au moins, la Syrie demeure un consommateur de logiciels et non pas un producteur (y compris dans le domaine spécifique des logiciels libres). Lorsqu'ils sont actifs, les Syriens le sont à titre individuel. Les tentatives d'organiser ce travail – par définition collectif – de manière plus structurée n'ont pas vraiment été efficaces. Le « bazar <sup>37</sup> » arrive à

---

<sup>37</sup> Cf. *supra* 2.4.

fonctionner en Syrie, y compris avec les blocages de l'internet, et il est amené à se développer toujours davantage à présent que le réseau est bien plus accessible qu'auparavant. En revanche, un fonctionnement sur le mode de la « cathédrale <sup>38</sup> », qui reste pourtant le modèle organisationnel qui conserve la faveur des autorités syriennes, s'avère totalement improductif. Si l'on veut que les nouveaux diplômés syriens aient au moins entendu parler d'autre chose que des logiciels qu'on trouve sur le marché, y compris dans leur version piratée au « souk des ordinateurs », et par voie de conséquence si l'on souhaite insuffler un peu de « logique du bazar » dans « le système de la cathédrale », il faudrait que les universités adhèrent au moins un peu à la démarche proposée par les promoteurs (locaux) du logiciel libre. C'est bien pour cela que l'initiative de l'université d'Alep, en liaison avec l'AUF, est en définitive positive, même si elle a fait grincer quelques dents.

Plus largement, la question des logiciels libres en Syrie permet de réfléchir, à partir de cet exemple, à l'impact des technologies sur les façons de penser et d'agir. Sans aucun doute, les logiciels libres ne vont pas amener la liberté d'expression en Syrie ! (Il est d'ailleurs assez compliqué comme cela de mettre en place des groupes utilisateurs Linux fonctionnant de manière transparente et démocratique pour ne pas vouloir aller plus loin !) Pour autant, on s'aperçoit à travers les questions en cascade que pose leur utilisation que, par le biais de préoccupations apparemment d'ordre essentiellement technologique, ce sont en fait des sujets très sensibles, voire tabous, qui sont abordés. Le travail collectif autour de projet de développement permet d'être en contact avec d'autres manières de travailler, d'autres façons de penser. Les logiciels libres ne « produisent pas de la liberté », certainement, mais ils permettent à un groupe de personnes, à une communauté de spécialistes, y compris s'ils demeurent pour l'instant de simples consommateurs, d'expérimenter, au quotidien, une liberté qui se trouve ailleurs et qui ne se rencontre pas aussi facilement dans leur environnement naturel.

---

<sup>38</sup> *Idem.*

## **Les logiciels libres au Proche-Orient : premier aperçu**

### *Le Liban*

Le mouvement des logiciels libres semble avoir bien du mal à quitter les universités au Liban. Il a en fait même du mal à y entrer. Le groupe des utilisateurs Linux libanais reste essentiellement lié à l'Université américaine de Beyrouth. Les sociétés qui se déclarent ouvertement *open source* sont très rares. Les utilisateurs professionnels se limitent généralement aux secteurs tournant autour d'internet, que ce soit les fournisseurs d'accès ou les hébergeurs et créateurs de site Web. Et encore ceux-ci se tournent souvent vers une solution propriétaire dès qu'ils le peuvent. La culture du « si c'est gratuit, ce n'est pas bien » ajouté au « si ça vient de l'Occident, c'est mieux » fait qu'une société libanaise proposant du support sur des logiciels libres a moins de chance qu'un logiciel propriétaire ayant le support d'une société occidentale, quelles que soient les considérations de prix ou de qualités des produits.

Pour sa part, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) propose un certain nombre d'actions, mais ces dernières, liées à la francophonie, ont du mal à atteindre la majorité des intervenants des TIC dont l'anglais est la langue de travail.

Au niveau gouvernemental, difficile de cerner une posture officielle sur ces questions. Le groupe des utilisateurs Linux libanais a envoyé au gouvernement une étude sur le sujet, mais sans résultats. Le logiciel libre n'a pas encore réussi à susciter une attention « désintéressée » de la part des décideurs des orientations stratégiques dans ce domaine.

### *La Jordanie*

Le cas de la Jordanie est plus mitigé. Premier des trois pays à avoir un groupe d'utilisateurs Linux, c'est aussi celui qui rencontre le plus de frein institutionnel. Les promoteurs de Linux sont dynamiques dans un pays qui a beaucoup investi dans le développement du secteur des TIC. Mais INTAJ (the Information Technology Association of Jordan : [www.intaj.net](http://www.intaj.net)), l'association chargée de promouvoir ce secteur est clairement composée de dépositaires des grandes marques de l'édition du logiciel. A chacune de ses interventions lors des ateliers ou

conférences sur le logiciel libre en Syrie, Ammar Ibrahim (consultant PHP, membre du groupe des utilisateurs GNU/Linux en Jordanie <http://blog.ammar-ibrahim.com/>) ne manquait pas de pointer le problème en soulignant que l'existence de tels lieux d'expression était une chance qu'ils n'avaient pas en Jordanie. A-t-il été entendu ? Un mois après sa dernière intervention, un séminaire était organisé en Jordanie par INTAJ sur ce sujet. Affirmer dès lors que INTAJ avait désormais la volonté de promouvoir les logiciels libres serait aller vite en besogne. Un des sponsors principal n'est autre qu'une filiale d'IBM, société qui s'est rapprochée récemment du mouvement *open source* et qui utilise cela dans le cadre d'une stratégie *marketing* pour concurrencer Microsoft. Le fait que cette manifestation n'ait pas été annoncée sur le site d'INTAJ et que le programme ne soit accessible que sur les blogs des participant ([www.360east.com](http://www.360east.com)) montre à l'évidence qu'il n'y avait pas une volonté de diffusion de cette information. La conclusion s'impose d'elle-même.

Les échanges que nous avons eus avec les différents intervenants jordaniens lors des ateliers et conférences confirment l'absence de volonté gouvernementale sur le sujet des logiciels libres. En revanche, l'investissement général sur le développement des TIC en général permet de créer une culture des TIC où les logiciels libres peuvent dès à présent trouver des niches de développement.

### *Les acteurs institutionnels*

En septembre 2005, la Ligue des Etats arabes (LEA) a lancé une étude sur l'utilisation des logiciels libres dans les vingt-deux Etats qui la composent. Il sera sans aucun doute intéressant lors de la publication des résultats d'apprécier si les données quantifiées permettent de confirmer l'impression que nous avons tirée de nos divers entretiens sur le développement des logiciels libres dans la région. La présence « active » de certains pays comme l'Egypte ou l'Arabie saoudite correspond-elle seulement à l'activité militante de quelques individus très motivés, ou indique-t-elle vraiment une avancée de l'implantation des logiciels libres dans ces pays ?

